CHÂLONS EN CHAMPAGNE

FOIRE SAINT MARTIN

Dimanche 15 novembre 2026

Bulletin d'inscription

N°dossier	Date enregistrement

Ne pas écrire dans les cases ci-dessus

NOM :	**PRENOM :**	
SOCIETE :		
ADRESSE COMPLETE :		
CODE POSTALE :	**VILLE :**	
TELEPHONE :	**EMAIL :**	
Marque véhicule : **(A renseigner obligatoirement)**	**Immatriculation :** **(A renseigner obligatoirement)**	
LONGUEUR VEHICULE _____ mètres linéaires	**ZONE 2025**	**ZONE souhaitée en 2026**
ACTIVITE EXERCEE ET PRODUITS VENDUS (A renseigner obligatoirement)		

TARIF DE L'EMPLACEMENT	
METRAGE DEMANDÉ : _____ mètres à 10,60 € par mètre soit :	**€**
DROITS D'INSCRIPTION :	**16,50 €**
TOTAL A REGLER :	**€**

Note : *pour l'accès au champ de foire, il vous sera envoyé une autorisation. Les véhicules devront être munis d'un macaron. Pour cela, vous porterez ci-dessus la marque et l'immatriculation du véhicule. Ne pas oublier les remorques ! Seules les remorques qui ont le même numéro que le véhicule tracteur sont dispensées du droit d'accès.*

UN COURRIER INDIQUANT VOTRE EMPLACEMENT VOUS SERA ENVOYE 7 JOURS AVANT LA BRADERIE.
LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ENREGISTRES. LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

☐Copie de la carte de commerçant non sédentaire,
☐Extrait du registre du commerce KBIS
☐Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.
☐Le montant des droits de participation à faire parvenir avec le dossier d'inscription. L'encaissement ne sera réalisé qu'une fois la manifestation terminée. Règlement accepté par chèque à l'ordre de REGIE FOIRES ET MARCHES.

A RETOURNER AVANT LE 9 OCTOBRE 2026 A :
MAIRIE – POLE FOIRES ET MARCHES – PLACE FOCH – 51022 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX
OU PAR MAIL : centreville@chalonsenchampagne.fr
APRES CETTE DATE, LES EMPLACEMENTS DE L'ANNEE 2025 NE SERONT PLUS CONSERVES